

# Débat public du 30 août au 29 décembre 2006 : la parole aux citoyens !



débat sur le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne qui s'ouvrira le 30 août doit donc être perçu comme une chance. Une chance offerte à tous les Aquitains de s'informer et de participer à l'élaboration de ce projet. Une chance de voir toutes les opinions s'exprimer.

La Commission particulière du débat public (CPDP), que je préside, mettra un point d'honneur à permettre à chaque avis de s'exprimer. Dans la neutralité et l'équivalence de traitement de tous les avis, elle donnera la parole à tous, et ce quelle que soit leur opinion sur le projet.

Notre rôle, en tant que Commission, est d'organiser et d'animer le débat public afin de vous faire connaître, comprendre le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne ; et ce dans le seul but que vous vous forgiez une opinion. Indépendants et autonomes, nous pourrons, à vos côtés, débattre de tous les aspects du projet avec le Maître d'Ouvrage : Réseau ferré de France.

Votre participation est essentielle, car vos interventions et les arguments que vous déploierez permettront d'éclairer la décision finale. En effet, à la lumière de vos contributions, Réseau ferré de France poursuivra, modifiera ou abandonnera son projet.

Alors je vous invite, au nom de la CPDP, à venir nombreux aux différentes réunions que nous organiserons du 30 août au 29 décembre 2006.

Bon débat à tous.

Jean-Pierre CHAUSSADE

## Quel projet pour l'Aquitaine ?

Le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, présenté par Réseau ferré de France, a pour objectif de mettre en relation les réseaux ferroviaires français et espagnols, après les mises en service de la LGV Sud Europe Atlantique jusqu'à Bordeaux en 2016 et de la ligne nouvelle espagnole entre Vitoria et Irun, dite «Y basque», en 2013.

Ce projet peut-il favoriser efficacement un transfert du fret international de la route vers le fer ? Peut-il désengorger le trafic routier et réduire l'effet «mur de camions» ?

Améliore-t-il significativement le temps de parcours des liaisons voyageurs au sud de Bordeaux ? Permet-il le développement des transports régionaux de voyageurs en train ?

S'inscrit-il dans une logique de développement durable des territoires et de respect de l'environnement ?

En tenant compte des atouts et contraintes de la région, quels scénarios faut-il privilégier ?

Telles seront quelques-unes des questions qui pourront être abordées au cours du débat public Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne.

## AU SOMMAIRE

- La parole aux citoyens **p.1**
- Un débat public pour vous exprimer **p.2**
- La Commission particulière du débat public **p.3**
- A l'écoute des acteurs de l'Aquitaine **p.4**
- 3 questions à Michèle Bordenave **p.4**
- Comment s'informer ? Les outils du débat public **p.5**
- Le débat public en 3 étapes **p.6**
- Vos 6 premières réunions **p.6**



# Un débat public pour vous exprimer !

Véritable moment de dialogue, le débat public est l'occasion pour chacun de donner son avis sur les grands projets d'aménagement du territoire. Un moment privilégié qui permet de débattre de tous les aspects d'un projet et de juger de son opportunité.

## Vous avez dit débat public ?

Depuis le 27 février 2002, la loi dite «démocratie de proximité» rend en effet obligatoire la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour tout projet d'aménagement important d'intérêt général et national. L'objectif d'une telle démarche de concertation est de permettre à tous de s'exprimer sur le projet présenté par un Maître d'Ouvrage et de contribuer, si nécessaire, à son amélioration. Des éléments qui émergent du débat public pourraient également amener le maître d'ouvrage à abandonner son projet.

## Les fondamentaux d'un débat public

L'objectif d'un débat public est d'associer la population à l'élaboration du projet.

Trois grands principes sont garants de cette mission :

- **l'information et la transparence** : chaque citoyen doit disposer de l'ensemble des éléments et

obtenir des réponses précises aux questions qu'il se pose,

- **l'équivalence** : toutes les parties prenantes doivent avoir la possibilité de faire valoir leur point de vue de la même manière,
- **l'écoute et le respect de chacun** : un débat n'est fructueux que dans l'échange et la confrontation des arguments, dans un climat serein.

## L'objet de votre débat public : un projet ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne

La Commission nationale du débat public, sur saisine de Réseau Ferré de France, a décidé le 4 janvier 2006 d'organiser un débat public sur un projet ferroviaire reliant Bordeaux à l'Espagne.

Dès le mois de février 2006, la CPDP a rencontré les principaux acteurs concernés par le projet (associations, institutionnels, élus,

etc.) afin d'identifier les principales interrogations qui seront abordées au cours du débat :

- l'opportunité d'un projet ferroviaire dans la région,
- l'étude des différents scénarios proposés par le maître d'ouvrage,
- les impacts (économiques, environnementaux, humains, fonciers, etc.) du projet sur le territoire,
- le financement et les délais de réalisation du projet.

Cette liste ne demande qu'à être enrichie par vos contributions. La Commission est bien évidemment à votre écoute et ouverte à tous vos arguments et suggestions, tout en restant maître de l'organisation du débat. Le débat public se veut en effet un exercice d'intelligence collective dont la réussite tient en grande partie à l'implication de chacun dans la réflexion.

## QU'EST-CE QUE LA CNDP ?

La CNDP est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) qui décide de l'organisation de débats publics sur les projets qui lui sont soumis. Totalement neutre, la Commission est garante devant le public de l'impartialité, de la transparence et de la sincérité du débat public. Lorsque la décision d'organiser un débat public est prise, la CNDP crée, pour la durée du débat, une Commission particulière du débat public (CPDP) qui est chargée de l'animer.

## ACTUALITÉ

### Le CPDP vous accueille à Bayonne !

En complément de ses locaux à Bordeaux et pour être au plus près de l'ensemble de la population concernée par le débat, la Commission a ouvert une permanence à Bayonne.

En plein cœur du Petit Bayonne (4, rue Marengo), cette antenne de la CPDP met à votre disposition l'ensemble des documents du débat public. Sur rendez-vous, le Secrétaire Général ou la Secrétaire Générale Adjointe pourront vous recevoir sur place. Si vous souhaitez poser une question ou connaître le calendrier des réunions publiques, Pilar Artaloytia, Chargée de Mission pour la CPDP, vous accueillera et vous donnera toutes les informations utiles.

### Devenez acteurs du débat

Pour faire connaître votre point de vue et vos arguments sur le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, vous avez la possibilité de rédiger un CAHIER D'ACTEUR.

Pour cela, contactez la Commission particulière qui vous donnera toutes les modalités utiles.



# La Commission particulière du débat public

**La Commission : neutralité et indépendance de rigueur !**

**D**epuis quelques mois, sans doute entendez-vous parler d'une Commission qui a en charge d'organiser et d'animer le débat public «Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne».

Cette Commission n'est pas une structure anonyme. Créée par la CNDP, elle est composée d'une femme et de cinq hommes qui ont à cœur de favoriser l'expression de chacun et de veiller au bon déroulement du débat par le respect et l'écoute de tous.

## Qui compose la CPDP ?

La Commission particulière du débat public Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne se compose de 6 personnes. Sur proposition d'Yves Mansillon, le Président de la Commission nationale du débat public, Jean-Pierre Chaussade a été nommé le 4 janvier 2006 Président de la CPDP en charge de l'animation du débat public «Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne». Sur sa proposition, cinq autres membres ont été nommés.

## Écouter, respecter, diffuser les avis de tous !

Telles sont les trois missions de la CPDP. Concrètement, cela se traduit par quatre grandes missions :

- organiser et animer le débat public,
- diffuser la totalité de l'information de manière objective et transparente,
- mettre à la disposition de tous des moyens d'expression (réunions publiques, journaux du débat, Cahiers d'Acteurs, site internet, traitement des questions posées, etc.),
- rédiger en fin de débat un compte rendu qui synthétise l'ensemble des positions exprimées et dresse l'inventaire des contributions. La Commission n'émet aucun avis ni recommandation.

## VOS INTERLOCUTEURS PERMANENTS



*De gauche à droite :  
Olivier Klein, José Haro,  
Jean-Yves Madec, Michèle Bordenave,  
Jean-Pierre Chaussade et Jean-Stéphane Devisse*

### Jean-Pierre CHAUSSADE - PRÉSIDENT

- Ancien cadre dirigeant d'EDF

### Michèle BORDENAVE

- Expert agricole et foncier et directrice d'un cabinet libéral
- Membre de la Compagnie des commissaires enquêteurs des Pays de l'Adour

### Jean-Stéphane DEVISSE

- Ancien Conservateur de la réserve naturelle du Marais d'Orx
- Chargé des questions relatives au changement climatique, à l'énergie et à l'aménagement du territoire par le WWF (Fonds mondial pour la nature)

### José HARO

- Ancien Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine
- Ingénieur Général honoraire du génie rural des Eaux et des Forêts

### Olivier KLEIN

- Enseignant chercheur à l'École Nationale des Travaux Publics de l'État et au Laboratoire d'Économie des Transports

### Jean-Yves MADEC

- Diplômé de l'École Nationale d'Administration
- Magistrat des tribunaux administratifs
- Président d'une chambre de la Cour administrative d'appel de Bordeaux

La Commission est également composée d'un **Secrétariat Général**, chargé de l'administration, de l'organisation et du suivi du débat. Il assure la gestion de la communication et des relations avec les acteurs, le public, la presse et les services de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité de **Frédéric AUCHER**, Secrétaire Général.

A votre écoute durant toute la durée du débat public, le Secrétariat Général est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

*Retrouvez sa composition et ses coordonnées complètes en dernière page de ce journal.*

## 31 MAI 2006 : A L'ÉCOUTE DES ACTEURS DE L'AQUITAINE

Ce sont près de 90 personnes qui se sont retrouvées le 31 mai dernier à Dax, pour une réunion préparatoire. Acteurs économiques, politiques et associatifs de la région Aquitaine étaient invités par la CPDP afin d'exprimer leurs attentes sur l'organisation du débat public. Cette réunion de travail a été également l'occasion pour Jean-Pierre Chaussade de rappeler les règles de tout débat public.

Plusieurs impératifs ont été évoqués lors de cette réunion :

- rendre disponible au plus grand nombre les outils d'information sur le projet,
- assurer des réponses de qualité et compréhensibles par tous,
- envisager des études complémentaires du Maître d'Ouvrage,
- réaliser des contre-expertises indépendantes,

- veiller à ce que RFF produise une cartographie de qualité sur les scénarios envisagés,
- permettre aux autorités espagnoles d'être présentes et de s'exprimer à certaines réunions,
- prendre en compte les préoccupations environnementales, économiques, humaines, etc.

## 3 questions à Michèle Bordenave, membre de la CPDP

### Pourquoi avoir accepté d'être membre de la CPDP Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne ?

C'est une première pour moi. Et lorsque Jean-Pierre CHAUSSADE m'a contactée, j'ai tout de suite accepté pour au moins deux raisons. D'abord, et au-delà de l'expérience enrichissante que j'entrapercevais pour moi, j'étais fière de faire partie d'une commission chargée de mettre en oeuvre, à travers l'organisation d'un débat public, l'un des grands principes généraux de notre droit de l'environnement : le principe de participation.

Ensuite, en tant que Paloise, je me sens particulièrement concernée par les projets d'équipement structurant la région aquitaine.

### Qu'attendez-vous de ce débat ?

Les Français se plaignent souvent de ce qu'ils n'ont pas voix au chapitre dans les grands choix d'aménagement du pays. J'attends précisément de ce débat public qu'il permette à tous de donner leur avis sur le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, de les associer à une décision qui concerne leur environnement au sens large du terme.

### Vous êtes commissaire enquêteur, quelle différence faites-vous entre un débat public et une enquête publique ?

Ce sont deux temps du processus d'élaboration d'un projet d'aménagement ou d'équipement. Alors que l'enquête publique intervient en aval, parfois tardivement, le débat public intervient très en amont : il porte sur les objectifs et sur les caractéristiques principales du projet, mais aussi sur son opportunité.



Par ailleurs, si l'on attend du commissaire enquêteur qu'il donne un avis motivé sur le projet, la Commission particulière du débat public ne se prononce en aucune façon sur le fond du projet.



# Comment s'informer ? Les outils du débat public

## LE DOSSIER DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Rédigé par le Maître d'Ouvrage, Réseau ferré de France, il présente l'opportunité, les caractéristiques et les objectifs du projet. Dès le début du débat, vous pourrez vous le procurer sur simple demande adressée par téléphone, courrier ou mail à la CPDP. Ce dossier existe sous forme informatique ou papier.

## LA SYNTHÈSE DU DOSSIER

Elle reprend les principales données du projet développé dans le dossier du Maître d'Ouvrage. Destinée au grand public, elle a été envoyée à l'ensemble des habitants des départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées Atlantiques et des agglomérations de Tarbes et Lourdes.

## LE JOURNAL DU DÉBAT

C'est LE média de la Commission qui informe du déroulement et de l'actualité du débat public. Trois autres numéros suivront celui-ci. Il est disponible à l'entrée de toutes les réunions.

## LE CAHIER D'ACTEUR

Contribution écrite, tribune des avis, des positions ou contre-propositions des acteurs du débat (associations, élus, entreprises, particuliers, etc.), cette opportunité est à la disposition de tous ceux qui souhaitent participer activement au débat. Edité selon des règles définies par la Commission (disponibles auprès de la CPDP), le cahier d'acteur est un moyen d'expression privilégié des acteurs.

Tous les cahiers d'acteur seront mis à la disposition du public dans les salles de réunion, sur le site Internet et diffusés sur abonnement gratuit.

## LE SITE INTERNET

[www.debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org](http://www.debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org)

Vous y retrouverez tous les documents du débat, les contributions, les dates et lieux des réunions et leurs comptes rendus, les réponses aux questions posées et toute la documentation liée au projet (études...). Des pages interactives sont à votre disposition pour vous abonner gratuitement ou pour poser des questions.

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Générales, thématiques, de proximité... Véritables lieux d'échange, elles pourront également prendre la forme d'auditions publiques ou d'ateliers de travail.

## LES QUESTIONS ÉCRITES

Adressées à la CPDP soit pendant les réunions publiques, soit par courrier (carte T), soit sur la page interactive du site de la Commission, ces questions recevront une réponse sous 3 semaines et seront consultables sur le site de la commission.

*L'ensemble des documents du débat public peut vous être adressé sur simple demande ou abonnement gratuit (par téléphone, carte T, page interactive du site internet).*

### Je souhaite recevoir

- les documents du débat public (Journal du débat, Cahiers d'Acteur...)
- le dossier du Maître d'Ouvrage

Je souhaite poser une question (une seule question par imprimé) : .....

.....  
.....  
.....  
.....

Nom : ..... Prénom : .....  
Organisme : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Courriel : .....

# Le débat public en 3 étapes

PRÉPARATION	Commission nationale du débat public Sur saisine de Réseau ferré de France, la CNDP décide le 4 janvier 2006 d'organiser un débat sur le Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne La CNDP crée une Commission particulière et nomme Jean-Pierre Chaussade Président
	CPDP Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne Rencontres et sensibilisation des acteurs socio-économiques, politiques, associatifs de la région Aquitaine sur le débat public Organisation et préparation du débat public
	Dépôt du dossier support au débat par RFF auprès de la CNDP Envoi à 1 100 000 exemplaires de la Synthèse du dossier du Maître d'Ouvrage à tous les habitants de la région concernée par le projet
DÉBAT	26 juillet 2006 : acceptation par la CNDP du dossier du Maître d'Ouvrage pour lancer le débat public qui se déroulera du 30 août au 29 décembre 2006
SUITE DU DÉBAT	La CPDP publie un compte-rendu du débat public le Président de la CNDP publie un bilan du débat public ] dans un délai de 2 mois maximum
	Le Maître d'Ouvrage décide de poursuivre ou d'abandonner le projet dans le cas de la poursuite du projet, étude des conditions et des principales modifications ] dans un délai de 3 mois maximum

## DÉBAT PUBLIC 4 MOIS POUR S'EXPRIMER 30 AOÛT - 29 DÉCEMBRE 2006

### VOS 6 PREMIÈRES RÉUNIONS

#### Réunions de lancement

- **BORDEAUX** : jeudi 7 septembre 2006 à 19h au Palais des Congrès
- **MONT-DE-MARSAN** : lundi 11 septembre 2006 à 19h à l'Auberge Landaise
- **BAYONNE** : mardi 12 septembre 2006 à 19h à la Maison des Associations

#### Réunions thématiques générales

- **ARCACHON** :  
14 septembre 2006 à 19h au Palais des Congrès  
*Projet ferroviaire Bordeaux - Espagne : pour quel développement régional ?*
- **BIARRITZ** :  
19 septembre 2006 à 19h à l'Auditorium Le Bellevue  
*Projet ferroviaire Bordeaux - Espagne : quelle contribution à l'amélioration des transports marchandises et voyageurs ?*
- **DAX** :  
20 septembre 2006 à 19h à la Salle des Halles n°1  
*Projet ferroviaire Bordeaux - Espagne : quels enjeux environnementaux ?*

Les dates des réunions suivantes seront publiées dans le Journal du Débat Public n°2 ou consultables sur le site Internet.

**Attention** : les dates et lieux de réunions peuvent être modifiés. Nous vous invitons à les vérifier sur notre site internet, par téléphone au 05 56 00 43 27 ou par voie de presse.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Frédéric AUCHER**, Secrétaire Général  
f.aucher@debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org

**Audrey WU**, Secrétaire Générale Adjointe  
a.wu@debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org

**Pilar ARTALOYTIA**, Chargée de Mission (Bayonne)  
p.artaloytia@debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org

**Virginie BALAYÉ**, Assistante  
v.balaye@debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org

### Commission particulière du débat public Projet ferroviaire Bordeaux - Espagne

- Bureau de Bordeaux  
Espace Buro Club - 9, rue de Condé - 33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 00 43 27 - Fax : 05 56 00 43 02
- Antenne de Bayonne  
4, rue Marengo (Petit Bayonne - face au musée basque)  
64100 Bayonne  
Tél : 05 59 46 10 51 / 05 59 46 16 99

Le Secrétaire Général et la Secrétaire Générale Adjointe sont à votre disposition sur rendez-vous à Bayonne et à Mont-de-Marsan.

Courriel :  
contact@debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org

### LE JOURNAL DU DÉBAT PUBLIC

Directeur de la publication : Jean-Pierre CHAUSSADE - Comité de rédaction : Michèle BORDENAVE, Jean-Pierre CHAUSSADE, Jean-Stéphane DEVISSE, José HARO, Olivier KLEIN, et Jean-Yves MADEC - Conception, rédaction, réalisation : Leo Corporate - Crédits photos : CPDP / DR - Imprimé à 1 100 000 exemplaires ISSN : en cours.